

- Parmi les 18 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, quelque 31 % des étudiants qui ont entamé des études supérieures n'obtiennent pas le diplôme de ce niveau.
- Les taux de réussite varient considérablement selon les pays – plus de 40 % des étudiants ne décrochent pas de premier diplôme aux États-Unis, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et en Suède, mais moins de 25 % d'entre eux sont dans le même cas en Belgique (Communauté flamande), en Corée, au Danemark, en Espagne, en France et au Japon ainsi qu'en Fédération de Russie.
- Il n'existe pas de corrélation observable entre les taux de réussite et les frais de scolarité à charge des étudiants.

### Description

Cet indicateur examine la proportion d'étudiants qui entament des études supérieures mais qui n'obtiennent pas de premier diplôme. Le fait de ne pas obtenir de diplôme n'est pas forcément une preuve d'échec : dans certains pays, une seule année passée dans l'enseignement supérieur peut avoir des conséquences très positives sur les perspectives offertes à un étudiant sur le marché de l'emploi. Dans d'autres pays, les étudiants peuvent également conserver les crédits des modules obtenus lors d'une première phase d'études et terminer leurs études plus tard. Néanmoins, des taux d'abandon élevés peuvent être le signe que le système éducatif connaît des problèmes : les formations proposées peuvent ne pas être à la hauteur des attentes des étudiants ou de leurs aspirations professionnelles, ou ces derniers peuvent estimer qu'elles sont trop longues et qu'ils ne peuvent se permettre de rester inactifs aussi longtemps.

### Résultats

En moyenne dans les 18 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, quelque 31 % des étudiants qui ont entamé des études supérieures n'obtiennent pas de diplôme; ce qui représente un taux de réussite de 69 %. Les taux de réussite varient considérablement : les étudiants du supérieur qui ne décrochent pas de premier diplôme à ce niveau sont plus de 40 % aux États-Unis, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et en Suède; en revanche, ils sont moins de 25 % en Belgique (Communauté flamande), en Corée, au Danemark, en Espagne, en France et au Japon ainsi qu'en Fédération de Russie. Dans les pays dont les données disponibles concernent uniquement l'enseignement universitaire (tertiaire de type A), les taux d'abandon sont compris entre 38 % en Israël et 20 % en Australie.

Les taux de réussite ont tendance à être plus élevés dans l'enseignement universitaire que dans l'enseignement supérieur professionnalisant (tertiaire de type B). En moyenne, dans les 23 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 30 % environ des étudiants n'arrivent pas au terme des études universitaires qu'ils ont entreprises. Les taux de réussite varient toutefois sensiblement – au Japon le taux de réussite est de 93 % tandis qu'aux États-Unis, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et en Suède il est inférieur à 60 %. Le taux de réussite dans l'enseignement supérieur professionnalisant est de 62 % en moyenne, les chiffres allant de plus de 80 % en Allemagne, en Belgique (Communauté flamande), en

Corée et au Japon à moins de 40 % aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Portugal (voir le tableau A4.1 dans *Regards sur l'éducation 2010*).

Dans certains pays, les étudiants peuvent commencer des études universitaires mais obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur professionnalisant. C'est le cas en France pour 15 % des étudiants. En d'autres termes, en France, sur 100 étudiants qui entament des études universitaires, 64 les termineront avec succès, 15 seront réorientés vers des programmes rattachés à l'enseignement supérieur professionnalisant et 21 seulement n'obtiendront pas de diplôme de fin d'études supérieures. La démarche inverse existe également – des étudiants commencent leurs études dans l'enseignement supérieur professionnalisant mais obtiennent un diplôme de l'enseignement universitaire : c'est le cas de 21 % des étudiants ayant intégré l'enseignement supérieur professionnalisant en Islande. Ce chiffre atteint les 9 % en Suède et les 7 % en Nouvelle-Zélande.

Il semble qu'il n'y a pas de corrélation observable entre les taux de réussite et les frais de scolarité à charge des étudiants (voir page 62). Les frais de scolarité dépassent 1 500 USD dans les établissements d'enseignement universitaire en Australie, en Corée, aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les taux de réussite de ce niveau d'enseignement sont largement inférieurs à la moyenne de l'OCDE (70 %) aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, mais supérieurs à ce chiffre dans les autres pays. Par contraste, au Danemark, où les frais de scolarité sont nuls et où les étudiants bénéficient d'aides publiques considérables, les taux de réussite (82 %) sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

### Définitions

Les données sur les taux de réussite proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2009-10. Les taux de réussite sont définis comme étant la proportion de nouveaux individus entamant des études supérieures qui obtiennent au moins un premier diplôme de ce niveau. Ces chiffres prennent en compte les étudiants qui ont obtenu un diplôme après être passé des études universitaires à l'enseignement supérieur professionnalisant, et vice versa. Les différents modes de calcul du taux de réussite (la méthode dite de la « cohorte effective » et la méthode « transversale ») sont décrits à l'annexe 3 de *Regards sur l'éducation 2010*.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

### Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2010 de *Regards sur l'éducation* (indicateur A4).

Parmi les domaines couverts figurent :

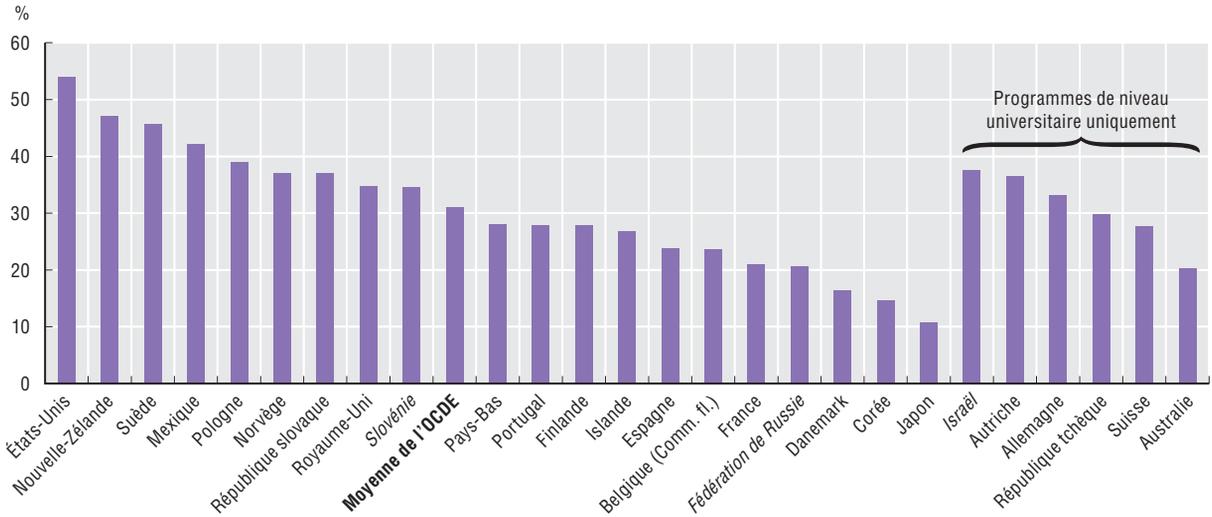
- Les taux estimés d'obtention d'un diplôme pour un taux de réussite de 90 %.

# 1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

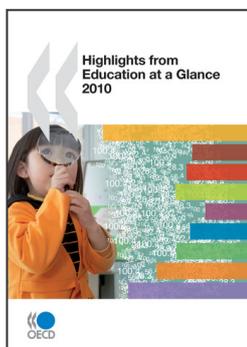
## Combien d'étudiants quittent l'enseignement supérieur sans diplôme ?

Graphique 1.11. **Proportion d'étudiants accédant à l'enseignement supérieur sans obtenir par la suite au moins un diplôme, 2008**

Ce graphique met en évidence la proportion d'étudiants accédant à l'enseignement supérieur sans obtenir par la suite au moins un diplôme de ce niveau. Certains étudiants non diplômés peuvent être toujours scolarisés ou peuvent avoir terminé leurs études dans un autre établissement que celui de leur inscription initiale, comme aux États-Unis.



Source : OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010*, tableau A4.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932316666>.



Extrait de :  
**Highlights from Education at a Glance 2010**

**Accéder à cette publication :**

[https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2010-en](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Combien d'étudiants quittent l'enseignement supérieur sans diplôme ? », dans *Highlights from Education at a Glance 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eag\\_highlights-2010-8-fr](https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2010-8-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).